

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01543

Numéro SIREN : 509 663 696

Nom ou dénomination : DURET PROMOTEUR

Ce dépôt a été enregistré le 06/01/2020 sous le numéro de dépôt 102

DURET PROMOTEUR
Société à responsabilité limitée
au capital de 58 480 euros
Siège social : 10, Rue Augustin Fresnel PA de
la Bretonnière, Immeuble BX2
85600 MONTAIGU VENDEE
509 663 696 RCS LA ROCHE SUR YON

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 02 DECEMBRE 2019

Le deux décembre 2019, au siège social,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

La SAS **GROUPE DURET IMMOBILIER**, Société par actions simplifiée, au capital de 1.600.000,00 euros, ayant son siège à MONTAGU VENDEE (85600), 10 rue Augustin Fresnel Parc d'activités la Bretonnière, Immeuble BX2, immatriculée au registre du Commerce et des Société de LA ROCHE SUR YON, sous le numéro 529 079 329,

Représentée par la société **DURET HOLDING**, société à responsabilité limitée, au capital de 1.500.000,00 euros ayant son siège à MONTAGU VENDEE (85600), 10 rue Augustin Fresnel Parc d'activités la Bretonnière, Immeuble BX2, immatriculée au registre du Commerce et des Société de LA ROCHE SUR YON, sous le numéro 417 492 071, agissant en sa qualité de Présidente de ladite société et ayant tous pouvoir à l'effet des présentes en vertu des statuts de ladite société.

Elle-même représentée par Monsieur **Alain DURET**, agissant en sa qualité de gérant de la société DURET HOLDING et ayant tous pouvoir à l'effet des présentes en vertu des statuts de ladite société.

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 100,00 € chacune composant le capital social de la société DUOT PROMOTION,

Associé unique de ladite société,



II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Après avoir pris connaissance du rapport, et devant se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un co-Gérant,
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités,

PREMIÈRE RESOLUTION – DEMISSION D'UN CO-GERANT

L'associé unique prend acte du désir manifesté par Monsieur Frédéric ROUSSELOT de démissionner de ses fonctions de co-Gérant à compter de ce jour et le remercie pour les services rendus à la Société.

Il précise que quitus lui est donné ce jour.

Monsieur DURET Alain reste donc seul Gérant.

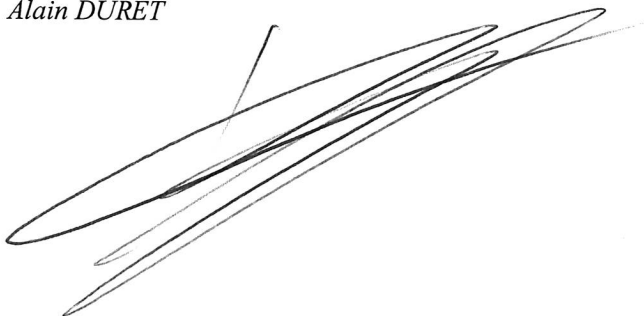
DEUXIÈME RESOLUTION – DELEGATION DE POUVOIRS

L'associé unique délègue tous pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La société GROUPE DURET IMMOBILIER,

Alain DURET

A large, stylized handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Alain Duret', written over the printed name.